

Les tops et les flops des TPE en 2022 !

Secteur par secteur, profession par profession, tour d'horizon des « tops » et des « flops » des petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services en 2022. Une enquête exclusive de la FCGA, réalisée en partenariat avec Banque Populaire.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Avril 2023

Observatoire de la petite entreprise n° 88 FCGA – Banque Populaire



la réussite est en vous

Choc, rattrapage, normalisation... En principe, ça devait se passer comme cela. Trois étapes classiques pour une crise hors norme. Mais c'était sans compter la guerre en Ukraine et son retentissement économique mondial ! Un nouveau choc pour les petites entreprises françaises qui se remettaient à peine des conséquences de la pandémie.

En 2022, les voici donc frappées par une flambée historique des prix de l'énergie (avec des tarifs décuplés pour le gaz et l'électricité), une hausse alarmante du coût des matières premières (de 20 à 100% et même plus selon les produits ou matériaux) et une inflation persistante (+5,2%). Drôle de normalisation...

Dans cette nouvelle tempête, les TPE gardent néanmoins le cap sur la reprise. **Résilientes et combattives, elles augmentent leur activité de 6,6% en moyenne l'année dernière.** C'est 1,6 points de moins qu'en 2021 mais ce taux reste relativement dynamique compte tenu de la conjoncture nationale et internationale.

Le palmarès des secteurs

1- Les cafés, hôtels et restaurants :	+28,5%
2- Les transports :	+7,0%
3- L'équipement de la personne :	+6,9%
4- Les métiers de la santé :	+5,6%
5- Les entreprises de parcs et jardins :	+4,4%
6- L'artisanat du bâtiment :	+3,3%
7- La culture et les loisirs :	+3,0%
8- La beauté-esthétique :	+2,7%
9- La vente et la réparation automobile :	+1,4%
10- Les services :	+1,0%
11- Le commerce de détail alimentaire :	-1,5%
12- L'équipement de la maison :	-1,6%

3 grands enseignements à retenir

- **Sur les 12 secteurs étudiés, un seul enregistre un chiffre d'affaires en progression nette** : l'hôtellerie-restauration-cafés. En moyenne, les établissements de l'univers HoReCa gagnent près de 30 points en 2022 avec un taux d'activité de +28,5% (contre -1,3% en 2021).
- **L'activité est en recul dans les 11 autres secteurs d'activité même si 9 d'entre eux présentent des taux positifs**. Dans la plupart des cas, cette vérité statistique ne traduit cependant pas une réalité conjoncturelle. Il est normal que le volume des ventes désenfle naturellement après le puissant effet rattrapage de 2021.
- **Le commerce de détail alimentaire victime de l'inflation**
Traditionnel champion de la résilience, le commerce de détail alimentaire s'essouffle en 2022 dans un contexte d'envolée des prix des denrées (+12,6% selon le baromètre IRI Prix Vision). À l'exception des magasins d'alimentation générale qui réduisent le volume de leurs pertes (-0,5% après -3,8% en 2021), toutes les professions du secteur subissent une chute d'activité plus ou moins importante.

Le hit-parade des professions

Les tops

1- **La restauration : +32,7 %**

C'est la meilleure performance de l'année ! Les restaurants indépendants se classent en tête du palmarès 2022 des TPE, toutes professions confondues avec un chiffre d'affaires en hausse de 32,7% (contre -1,9% en 2021). Après deux années difficiles, les restaurateurs rattrapent encore les saisons perdues... Dans la plupart des établissements, la flambée du coût des matières premières est répercutée sur les prix ; ce qui peut aussi expliquer (partiellement) ce taux d'activité record.

2- **L'hôtellerie-restauration : +26,4%**

Les hôtels-restaurants traditionnels bénéficient à la fois du rebond des déplacements touristiques et du retour de la clientèle d'affaires. Pendant la saison estivale, de juin à août 2022, la fréquentation a dépassé de 3% son niveau d'avant crise selon l'INSEE. La clientèle résidente demeure la principale composante du tourisme en France tandis que la clientèle européenne compense l'absence de touristes russes, chinois ou japonais.

3- **Les cafés : +24,1%**

Fin de l'interdiction de consommer debout, retour des terrasses, abandon du port du masque à l'extérieur... : 2022 est l'année de la délivrance pour les cafés et bars (+24,1% après -4,6% un an plus tôt) longtemps pénalisés par les innombrables mesures de restriction sanitaire qui entravaient leur activité jusque-là. Notamment pour contrer la 5e vague de la pandémie de Covid-19 et son variant Omicron qui menaçaient toujours le pays au début de l'année dernière...

Et aussi : les studio photo (+12,5%), les magasins de sport (+9,9%), les buralistes (+3,1%)

Les flops 📉

1- La poissonnerie : -9,4%

La poissonnerie artisanale est le commerce alimentaire le plus impacté par l'inflation. En un an, le chiffre d'affaires de la profession chute de manière spectaculaire, de +9,4% (2021) à -9,4% (2022), soit une baisse de 18,8 points. La hausse des prix des poissons et crustacés frais détourne les consommateurs des étals, en boutique comme sur les marchés.

2- Les agences immobilières : -8,0%

Les petites agences indépendantes subissent de plein fouet le ralentissement du volume des transactions : -6,5% en 2022 selon la FNAIM. Même si le marché est globalement resté dynamique avec plus d'1 million de ventes réalisées l'année dernière, on constate une baisse des ventes dans une soixantaine de départements.

3- Les détaillants en fruits et légumes : -4,8%

En 2022, l'inflation oblige, la consommation déclarée de fruits et légumes frais au quotidien recule, passant de 59 % en 2021 à 53 % des Français en 2022 selon le Baromètre de confiance 2022 envers les fruits et légumes frais, Interfel et FranceAgriMer. Autre mauvaise nouvelle pour les détaillants du secteur qui privilégient la qualité : 46 % des Français indiquent procéder à « glissement de gamme » en achetant moins de fruits et légumes avec des logos ou labels ou d'origine France ou locale.

Et aussi : les opticiens (- 4,2%), les magasins de bricolage (- 3,4%), les boucheries-charcuteries (- 3,4%)

Avis d'expert

Yves MARMONT, Président de la FCGA



« Alors qu'elles entraient dans une phase de normalisation de leurs performances après l'effet rattrapage post-Covid, les TPE ont été elles aussi impactées par les conséquences économiques de la guerre en Ukraine. Cette crise internationale a des répercussions concrètes sur leur activité : flambée des prix de l'énergie, envolée du coût des matières premières, difficultés d'approvisionnement, inflation, baisse de la consommation... Autant de facteurs qui ont affaibli l'économie de proximité en 2022. Pourtant, même dans un tel contexte, les petites entreprises ont su faire preuve d'une formidable résilience et d'une grande combativité ».

Méthodologie de l'Observatoire

Tous les mois, près de 70 centres de gestion agréés (CGA), répartis sur l'ensemble du territoire national, transmettent les chiffres d'affaires, rendus anonymes, de leurs adhérents à la Fédération. Les indices d'activité sont calculés chaque trimestre, à partir des chiffres d'affaires d'un échantillon constant de 20 000 petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services. L'évolution des activités est pondérée par le nombre d'entreprises recensées par l'INSEE dans chaque secteur considéré. Un questionnaire est parallèlement adressé chaque trimestre à plus de 1 000 petites entreprises représentatives, permettant d'établir le baromètre du moral des dirigeants et de leurs intentions d'investissement et de recrutement.

La Fédération des centres de gestion agréés en bref ...



Créée en 1978, la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA) est une structure associative régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle regroupe 114 centres de gestion agréés qui comportent :

- 400.000 entreprises
- 2 000 000 d'emplois salariés et non-salariés
- 70 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 6 000 experts-comptables correspondants

La FCGA forme ainsi le réseau d'information et d'assistance aux petites entreprises le plus dense du territoire national et capitalise une expertise économique et sociale unique de la TPE. Elle dispose d'outils d'observation et d'analyse particulièrement fiables qui alimentent régulièrement une base de données statistiques sans équivalent.

Contact presse : FCGA - Arièle PHU – 01 42 67 80 62 - direction@fcga.fr



À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 12 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,7 millions de clients (dont 5 millions de sociétaires) fait partie du Groupe BPCE, 2e groupe bancaire en France.

Contact presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Christine FRANCOISE : 06.23.40.31.62

christine.francoise@bpce.fr - groupebpce.com

banquepopulaire.fr

